

---

## La gouvernance des risques de catastrophe dans un contexte marqué par les risques systémiques et le COVID-19

18 novembre (11h00-12h00) – session plénière n°4

---

### **11h10-11h20 L'importance des cadres réglementaires régionaux - l'expérience de la région de l'océan Indien**

*M. Vêlayoudom Marimoutou ; Secrétaire général, Commission de l'Océan Indien (COI)*

- Compte tenu de la nature systémique du risque et des expériences de la pandémie actuelle de COVID-19 (y compris les impacts indirects en cascade), quels ajustements sont nécessaires aux niveaux national et local, international et régional dans les cadres politiques, réglementaires et législatifs, l'organisation et l'investissement pour être en mesure de capitaliser sur les opportunités, ou pour atténuer les risques nouveaux / émergents ?
- Le cas du SEGA One Health Network et les liens avec la réduction des risques de catastrophe

Mesdames, Messieurs

Comme vous le savez tous, le monde sort de la COP 26 avec la certitude qu'il faut agir mais avec des engagements qui restent certainement en deçà de ce qui est nécessaire pour contenir l'augmentation des températures à + 1°C.

Comme vous le savez tous aussi, le monde est chamboulé par la pandémie de Covid-19 qui attaque, d'un bout à l'autre du monde, sa troisième, sa quatrième ou sa cinquième vague.

L'un, le dérèglement climatique, et l'autre, la pandémie de Covid-19, sont des bouleversements majeurs. Ils sont même des marqueurs de l'anthropocène ; cette ère géologique nouvelle créée par la seule action de l'Homme sur son environnement ; une action d'une telle ampleur et d'une telle profondeur qu'elle en modifie les équilibres.

L'anthropocène, c'est donc aussi l'ère des risques systémiques.

Alors que pouvons-nous faire ? Quelles marges de manœuvres avons-nous quand on sait que tous les pays ne regardent pas toujours dans la même direction ou, plutôt, qu'ils ont leurs intérêts comptent parfois plus que le bien de tous ?

Le climat et la santé, comme les écosystèmes ou l'éducation sont des biens publics mondiaux. De fait, les Etats ont une responsabilité pour ce qui est d'assurer la pérennité de ces biens communs. Mais pas seulement les Etats : nous avons tous une part de responsabilité et une possibilité d'action ; chacun d'entre nous en tant que citoyen, les acteurs non-

étatiques, y compris les opérateurs privés, et bien sûr, les organisations comme la Commission de l'océan Indien.

Appréhender les risques systémiques oblige à une approche multiscalaire ; du local au global. Cela oblige aussi à créer les conditions nécessaires à l'action publique – et même privée – ainsi que les conditions favorables à des solidarités renforcées. Et, ce faisant, appréhender les risques permet d'éviter les catastrophes. L'anticipation, la prévision, la planification sont ici des maîtres-mots qui doivent guider la prise de décision.

Dans notre région du Sud-Ouest de l'océan Indien, que l'on appelle chez nous l'Indianocéanie, nous avons toujours fait face à des risques climatiques importants. Les cyclones, pour ne citer qu'eux, marquent chaque saison estivale. Mais les prévisions climatiques indiquent que les cyclones deviennent plus intenses. En sus, nous avons appris ces dernières années à subir – et c'est bien le mot – des pluies diluviennes qui engendrent inondations et glissements de terrain qui, eux-mêmes, engendrent déplacements, destruction, et dans les cas les plus tragiques des victimes.

Dans ce cas précis, il y a bien entendu des politiques publiques à mettre en œuvre pour l'aménagement du territoire, la planification financière et la protection des infrastructures critiques, pour les plans de contingence et d'urgence. Mais est-ce suffisant ? Probablement non. D'abord parce que nos Etats insulaires n'ont pas toujours les capacités de mise en œuvre de politiques publiques gourmandes en ressources, notamment pour des infrastructures. Une manière de répondre à cette faiblesse, c'est de faire confiance à la science, de l'intégrer dans la prise de décision. Les outils technologiques d'aujourd'hui améliorent considérablement les capacités de prévisions. Je prends l'exemple du système Aladin que nous avons déployé dans nos pays dans le cadre du projet BRIO financé par l'AFD qui affine le maillage territorial à une échelle de 12km quand avant on dépassait les 60km. Le projet Hydromet de la COI, cofinancé par l'AFD, l'UE et le Fonds vert, renforcera les capacités de produire des services climatiques utiles à la prise de décision publique et privé des Etats membres. C'est donc la planification du risque, sa gouvernance, qui sera améliorée.

Et bien entendu, il faut aussi pouvoir disposer de plateformes d'urgence, d'acteurs qui interviennent rapidement sur le terrain – et là, nous sommes dans la part la plus humaine de la gouvernance du risque qui est l'authentique solidarité, la main que l'on tend pour aider.

La pandémie de Covid-19 a tout autant bouleversé le monde que les changements climatiques. Mais parce que tout le monde est concerné, riches et pauvres, Nord et Sud, on a tous ressenti plus durement cette

catastrophe sociale, économique et sanitaire. Là encore, c'est la solidarité qui est le socle et le moteur.

Le réseau SEGA – One Health de la COI créé en 2009 a démontré son utilité concrète, sa pertinence et sa capacité à répondre aux besoins des Etats membres contre la Covid mais pas seulement puisqu'il a aussi fallu répondre aux risques de propagation épidémiques de fièvre aphteuse ou de fièvre de la Vallée du Rift.

Ce réseau est justement né de ce qui a été un risque systémique pour l'Indianocéanie. C'était l'épidémie de chikungunya de 2006-2007 qui a été un défi sanitaire dont le coût économique et social a été important. C'était le système socioéconomique même de nos petites îles qui était à risque, y compris La Réunion qui a perdu 1 point de croissance uniquement à cause de l'épidémie. Nos Etats, conscients que le risque était partagé, ont mandaté la COI pour bâtir un projet régional de santé qui bénéficie depuis plus de 11 ans du soutien de l'AFD et depuis 2020 de l'Union européenne. Le Réseau SEGA One Health en est le cœur battant : il rassemble 300 professionnels de santé humaine, animale et environnementale de nos Etats et travaillent en étroite collaboration avec les acteurs de référence de la région, dont l'Institut Pasteur, la PIROI ou encore le MIH.

L'approche est multidimensionnelle : il s'agit d'abord de surveillance épidémiologique, d'alerte, de riposte et d'échanges d'informations. Ensuite, le réseau a étoffé ses champs d'intervention en intégrant la formation, l'utilisation des nouvelles technologies, l'intégration des risques climatiques sur la santé, le renforcement des capacités diagnostiques...

Ce qui fait la réussite aussi du réseau SEGA One Health c'est que les Etats se le sont appropriés. Ils ont signé une charte lors du Conseil des ministres de 2017 affirmant l'importance de cet outil de coopération régionale et leur engagement à la pérenniser. Nous y travaillons.

Au final, voyez-vous, je crois que l'échelon régional permet de répondre efficacement aux risques systémiques parce que c'est un échelon de solidarités plus fortes, c'est l'échelon des voisins, ou même des cousins. C'est ce qui permet à la COI et ses Etats membres de bâtir des réponses adaptées aux grands défis d'aujourd'hui. La deuxième chose, c'est la solidarité internationale, cette idée d'une entraide et d'une générosité qui est l'un des fondements de l'humain. La gouvernance des risques doit reposer sur cette idée première parce que l'objectif est d'éviter que le risque ne se transforme en catastrophe. Victor Hugo ne le disait très bien « *rien n'est solitaire, tout est solidaire* ». Je crois que cette phrase résume bien ce qui doit présider à la gouvernance des risques systémiques.

